

Zeitschrift:	Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber:	Bibliothèque Historique Vaudoise
Band:	28 (1984)
Artikel:	L'habitat protohistorique de Bavois-en-Raillon (Vaud)
Autor:	Vital, Joël / Voruz, Jean-Louis / Brochier, Jacques-Léopold
Kapitel:	5: La couche 6
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-835623

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHAPITRE 5

La couche 6

5.1. Paléotopographie

La base de la couche 6 présente une topographie très particulière qui formera une contrainte primordiale pour l'architecture. La stratigraphie S36 (fig. 23 et 85) en aval de la fouille montre un thalweg situé au centre du vallon et accompagné par un talus très raide sur le flanc nord (au-dessus de la couche 14a érodée par la phase Bavois-4), avec une sédimentation uniquement sableuse de plus de 30 cm d'épaisseur. Dans la paroi S37 (fig. 23), ce thalweg est au contraire situé contre le flanc sud du vallon avec un fort talus (érosion de la couche 7a), la partie nord montrant, après un talus de quelques mètres seulement, une pente régulière relativement douce. La stratigraphie S5 (fig. 22) est encore plus complexe: 7a étant biseautée quelques mètres en aval, le talus sud, très raide, est formé de l'érosion de la couche 14b (phase Bavois-4). Un grand bloc morainique limite un fossé sableux très profond (env. 60 cm) mais étroit, au nord duquel une pente régulière montre une succession de zones vides et d'empierrements complexes. Au nord de la tranchée S10, la base de la couche suit à plat la

stratigraphie sur une dizaine de mètres, puis, dans les cinq derniers mètres, forme un nouveau vallon rempli de plus de 30 cm de limons argileux de colluvionnement. Ce vallon secondaire correspond à un élargissement amont du grand vallon et se voit très bien en plan (fig. 84) car les couches 5 et 6 se biseautent au centre sur la couche 14a. Les premiers occupants de la couche 6 ont donc connu dans l'axe du vallon une sorte de butte allongée sur laquelle aucune sédimentation ne s'est produite pendant leur installation, séparant une zone nord de sol tendre, homogène et régulier d'une zone sud (sommet de 7a ou de 14a) dure et caillouteuse formant un fort talus jusqu'à un thalweg sans doute en permanence occupé par des ruissellements. Celui-ci, qui suit le flanc sud du vallon en amont, s'incurve vers le nord dès le milieu de la fouille en formant ainsi un talus traversant tout le site en diagonale. La zone fouillée (fig. 85) montre ainsi l'essentiel de l'habitat de la couche 6, limitée en aval par ce talus, en amont par la butte centrale de 14a.

5.2. Caractères statigraphiques

Ce relief particulier influence directement les modes de sédimentation, puisqu'on rencontre dans le thalweg des sables avec de nombreux mollusques (fig. 51) témoignant d'apports fluviatiles parfois considérables. Dans le vallon secondaire, des limons très homogènes attestent un colluvionnement régulier important, et sur le reste de la surface des limons argileux charbonneux brun foncé à noirâtres résultant de colluvionnements diffus pendant et après l'occupation, et de quelques ruissellements localisés, comme le montre en NO/50-59 une nappe irrégulière de fins graviers épars. Sa coloration avait été interprétée par erreur au début de la fouille comme témoignant d'un sol pédologique fossile susceptible de livrer des témoins archéologiques plus abondants. En fait, la sédimentologie montre une relative continuité de cette couche avec les niveaux supérieurs (phase Bavois-9), la décarbonatation y étant cependant un peu moins forte (fig. 25), surtout dans le vallon secondaire où l'on retrouve de nombreuses traces de pieux plantés dans le sol. L'altération des calcaires n'y a pas été totale, puisque quelques blocs érodés y subsistent. Quatre niveaux théoriques peuvent être déduits de l'observation générale des structures archéologiques (fig. 85):

- 6d désigne la base du remplissage du vallon secondaire, dans laquelle sont plantés les pieux (fig. 89), les niveaux d'ouverture se situant à peu près au milieu de ce remplissage.
 - 6c caractérise l'empierrement et les aménagements de la partie centrale, effectués juste au sommet de 7a ou de 14a pour la partie amont, et au sommet des couches 9 et 11 dans la partie aval non fouillée.
 - 6b concerne la phase d'installation des pieux du vallon secondaire.
 - 6a définit enfin le sommet de la couche 6, séparé des aménagements précédents par environ 10 cm de limons, semble-t-il stériles, et contenant quelques anomalies isolées non relevées (décapage à la pelle mécanique puis à la pioche) témoignant d'aménagements aussi importants que ceux des couches 5b ou 5a.
- Les rapports chronologiques entre les phases 6d à 6b ne peuvent être précisés, d'une part à cause de l'homogénéité sédimentologique de la couche 6 sur toute son épaisseur (même la fouille minutieuse de plusieurs zones n'apporte pas d'élément de réponse), d'autre part à cause de la complexité topographique. 6c et 6d peuvent être contemporains, les pieux 6b résultant alors d'aménagements postérieurs à l'em-

pierrement; mais 6d peut aussi avoir commencé avant l'installation humaine de 6c, et s'être poursuivie pendant celle-ci, ce qui ne résout pas le problème du rapport chronologique 6c-6b. Le thalweg se remplissait déjà des sables de ruissellements au début de 6c, puisqu'on en trouve sous les blocs des anomalies 3, 4 et 6 (fig. 85). Il s'est ensuite comblé sans doute très rapidement, car des sables gris-noir recouvrent ces premiers aménagements du talus sur plus de 40 cm d'épaisseur, ce qui peut-être obligea les occupants à réaménager leur habitat plus au nord. Le secteur

AG/51-62 (S32) montre en effet à l'intérieur du niveau 6a une zone de courbes de niveau régulières bien perpendiculaires à l'axe du vallon, remplie de rigoles sableuses irrégulières très peu profondes et d'amas, allongés selon la pente, de graviers variés plus ou moins serrés et résultant, semble-t-il, de ruissellements naturels.

L'interprétation du plan doit donc tenir compte de cette possibilité de superpositions et de réaménagements des constructions, tout en se heurtant à un problème stratigraphique non résolu.

5.3. Aménagements et architecture

Les anomalies rencontrées dans la couche 6 sont très variées et font souvent appel à un nombre important d'éléments grossiers. Elles sont en outre complétées par des zones caillouteuses très denses, parfois avec une superposition de blocs formant de véritables *empierrements* comparables aux ténevières littorales, pour lesquels on ne peut pas utiliser la notion «d'inhomogénéité du terrain» (Cf. chap. 1, p. 13). Plusieurs types d'anomalies sont directement interprétables, notamment parmi les creux :

- des poches circulaires inférieures à 10 cm remplies d'argile sur 5 à 10 cm de profondeur peuvent marquer l'emplacement de piquets ou de perches de faible diamètre;
- des fosses subcirculaires de 10 à 30 cm de diamètre sont remplies de limons noirs charbonneux, leur forme et leur profil observés dans de petites coupes transversales permettant de les interpréter comme résultant de la décomposition de pieux plantés dans le sol (fig. 89);
- une rigole allongée de 120 × 20 cm remplie de sables et, en son centre, de charbons alignés peu fragmentés montre sans doute l'emplacement d'une poutre horizontale enfoncee dans le sol;
- des fosses de formes diverses de 20 à 60 cm de profondeur, remplies de limons brun foncé ou noirs et limitées par des blocs de pendages centripètes ont probablement servi au calage de gros poteaux;
- des bandes parallèles, distantes de 15 à 20 cm, de cailloux souvent verticaux ou de blocs semblent avoir servi de calages de poutres horizontales (sablières ou solives de planchers) posées à même le sol.

Les autres anomalies, arrangements de gros blocs ou limites d'empierrement, ne peuvent être interprétées qu'en fonction de leur position.

Le fossé 1 caractérisant le thalweg rectiligne, très étroit et à plat entre les m² C47 et C54, semble résulter là d'un *creusement artificiel*. En 52-54, de gros blocs disjoints, formant peut-être une murette originelle, le séparent d'une fosse 2 ovalaire au profil en cuvette, profonde de 30 cm, bordée au nord par une ligne de blocs jointifs posés à plat ou debout limitant un empierrement dense d'environ un mètre carré. Cette fosse, sans doute artificielle, est remplie des mêmes sables gris-noir, fins, compacts et bien triés que le fossé, et pourrait donc avoir servi de puisard. Elle est du reste limitée en aval par un amoncellement 3 en avancée de gros blocs qui auraient pu former, jointoyés par de l'argile, un *barrage* permettant de retenir l'eau en périodes sèches. Le gros bloc situé au

centre du fossé un mètre en aval de 3 pourrait en avoir fait partie à l'origine, avant d'être déchaussé par un ruissellement violent. On remarque dans la coupe (fig. 86) une disposition particulière, avec au sud deux blocs de forts pendages entourant de gros galets entiers entassés et retenant un empierrement horizontal de cailloux de 5 à 10 cm très serrés. Ce groupe limite une zone non empierree en forme de T. On l'interprète donc comme un *dispositif d'accès, gué, barrage ou soubassement de pont*, hypothèses d'autant plus acceptables que le flanc sud présente à la même altitude un replat de quelques mètres (les courbes de niveau indiquent la base du niveau 6c avant le dépôt de l'empierrement). En aval, le bord du fossé semble avoir été soigneusement limité par une succession rectiligne 6 de gros blocs entourés de plusieurs couches de galets et de cailloux divers jointifs. En 4, on observe un bloc parallélépipédique posé de champ, parallèlement et à 20 cm de distance de la face verticale et rectiligne d'un gros bloc, le tout au-dessus de quelques cailloux à plat. Ce dispositif pourrait servir au calage d'une poutre horizontale traversant le fossé. Au-dessus de ces gros blocs se trouve un deuxième alignement parallèle 5 de blocs et de galets entiers, parfois debouts et serrés, formant ainsi trois fosses de 15 à 30 cm de profondeur dont la destination exacte nous échappe. Existait-il un dispositif du genre palissade bordant l'habitat ou marquent-elles l'emplacement de poteaux verticaux supportant une construction surélevée? Ce dispositif se poursuit en aval par un empierrement très dense formant un talus de pendage régulier (entre 20 et 30°); on y remarquera la présence d'une meule de granit, face concave à plat au-dessus.

La zone non empierree semble se poursuivre en amont sur plus de 5 m (absence de blocs dans la stratigraphie S5), et aboutit à l'ouest à une grande dalle épaisse, au sommet parfaitement plan et à plat. Au nord de la tranchée S10, à la même altitude et dans le même alignement commence une autre bande non empierree. On peut alors émettre l'hypothèse d'un dispositif de passage à flanc de coteau, la dalle pouvant supporter des solives ou des planches formant une sorte de pont en terrasse, cette hypothèse s'accordant par ailleurs fort bien avec les interprétations architecturales des bâtiments centraux avancées plus loin. En effet, cette zone de passage est-ouest se trouve en bordure de 9, un alignement de très gros blocs de taille croissante d'est en ouest entouré par trois fosses aux bords très nets remplies de limons noirs charbonneux, profondes de 30 (fosse sud) à

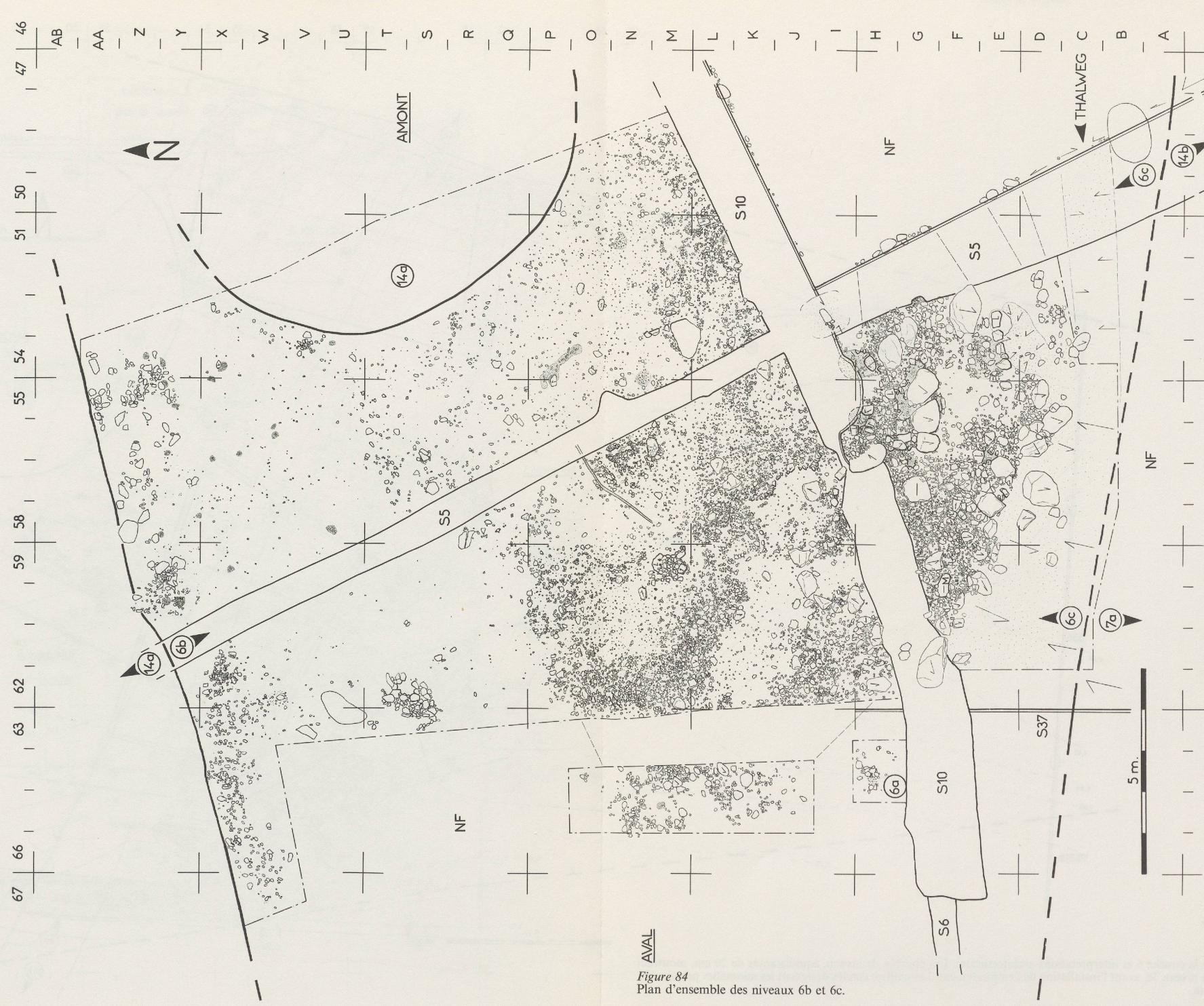


Figure 84
Plan d'ensemble des niveaux 6b et 6c.

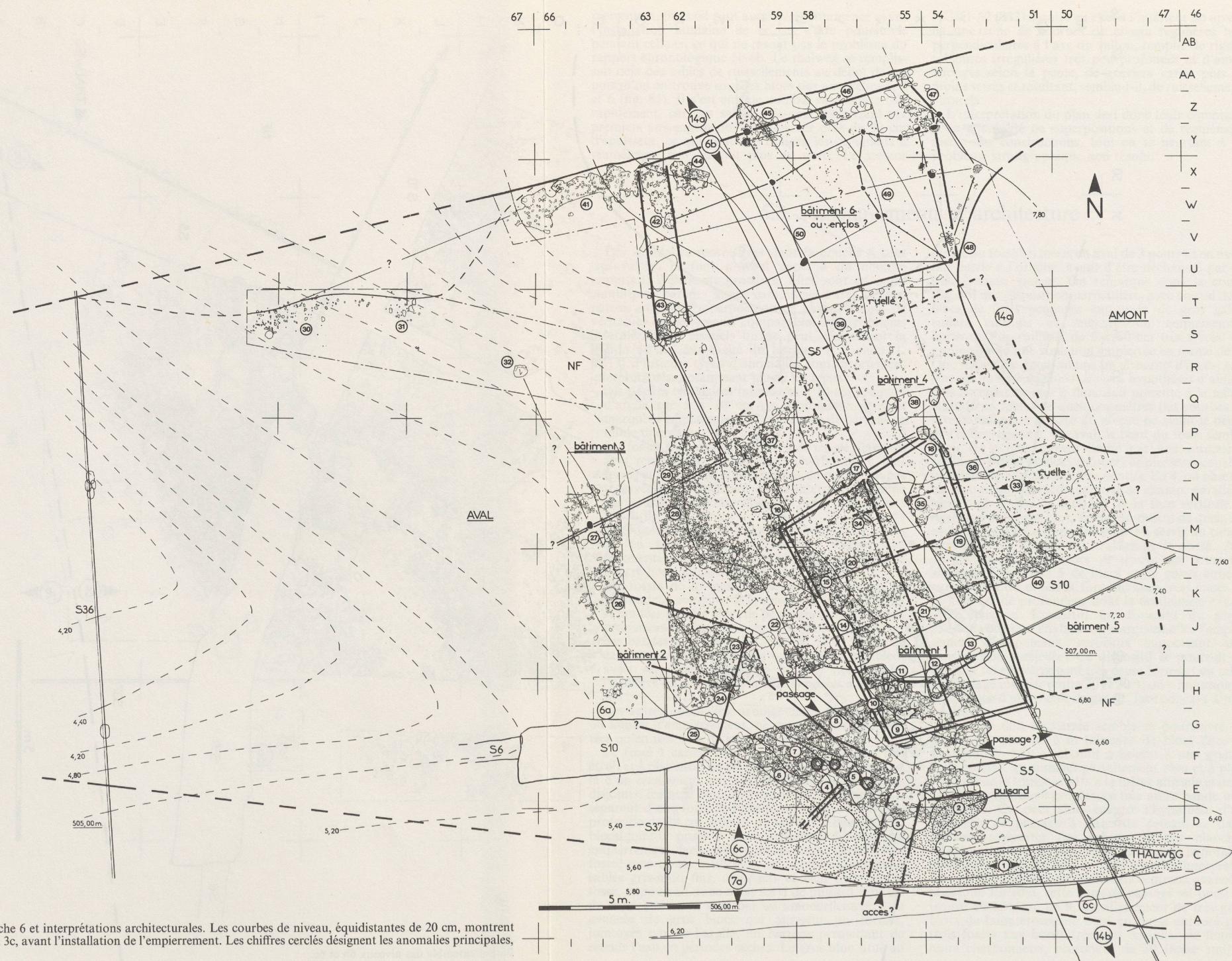


Figure 85

Plan d'ensemble de la couche 6 et interprétations architecturales. Les courbes de niveau, équidistantes de 20 cm, montrent le relief à la base du niveau 3c, avant l'installation de l'empierrement. Les chiffres cerclés désignent les anomalies principales, en référence au texte.

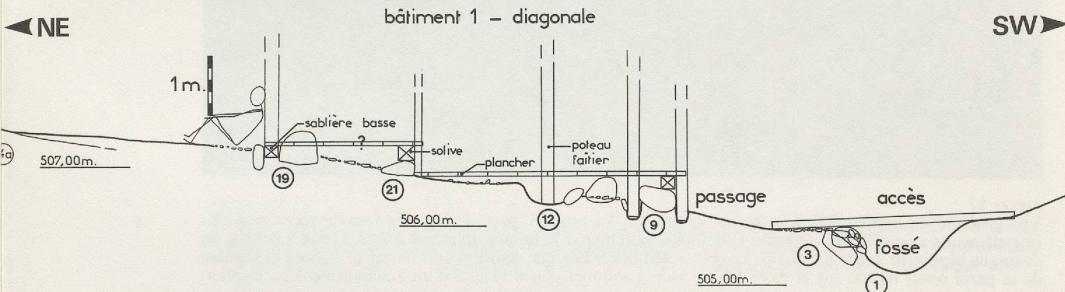
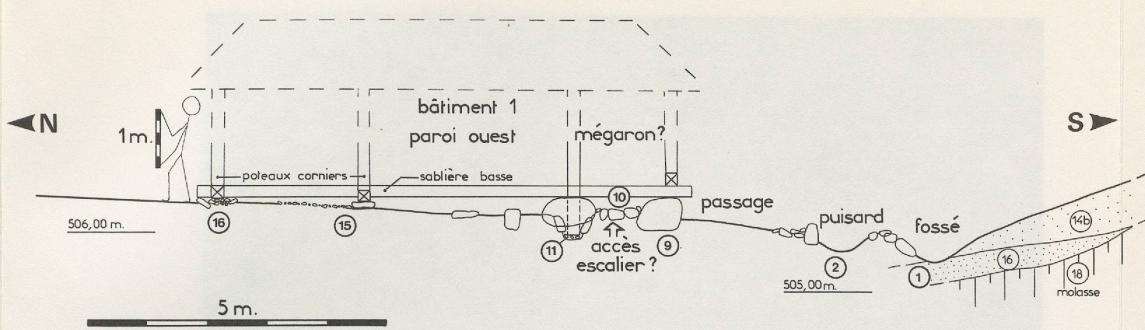


Figure 86
Coupes théoriques du sol 6c, et interprétations hypothétiques des aménagements architecturaux du bâtiment 1, vu de l'aval.

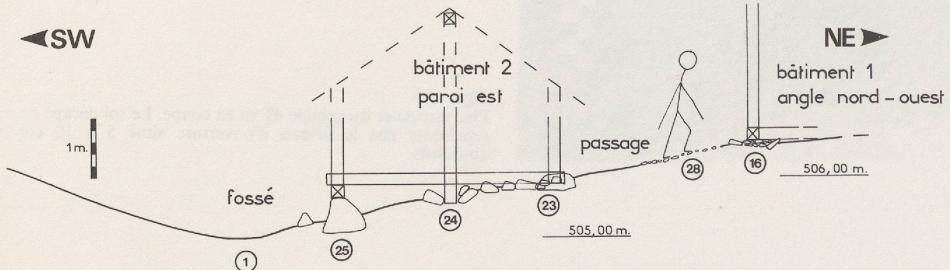
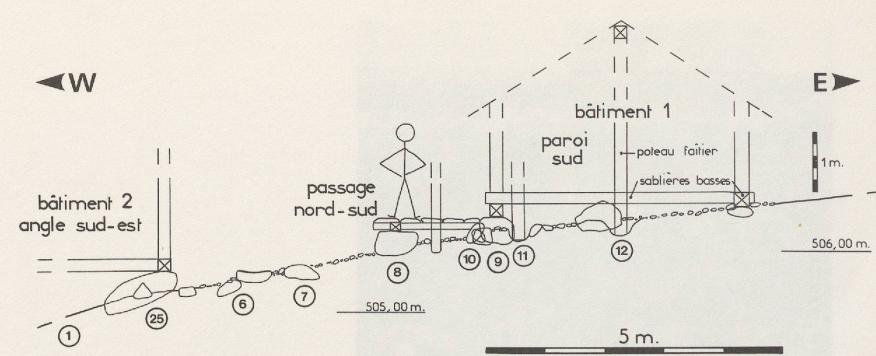


Figure 87
Coupes théoriques du sol 6c et interprétations hypothétiques des aménagements architecturaux des façades sud et est des bâtiments 1 et 2 vus de l'amont.

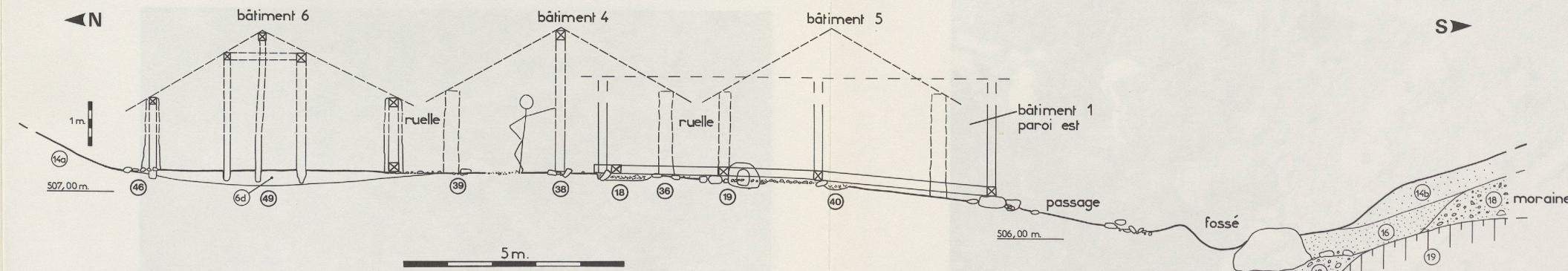


Figure 88
Coupe théorique transversale au vallon selon la stratigraphie S5, et interprétations hypothétiques des aménagements architecturaux des bâtiments 1 (paroi est), 4, 5 et 6 (phase postérieure ?) vus de l'aval.

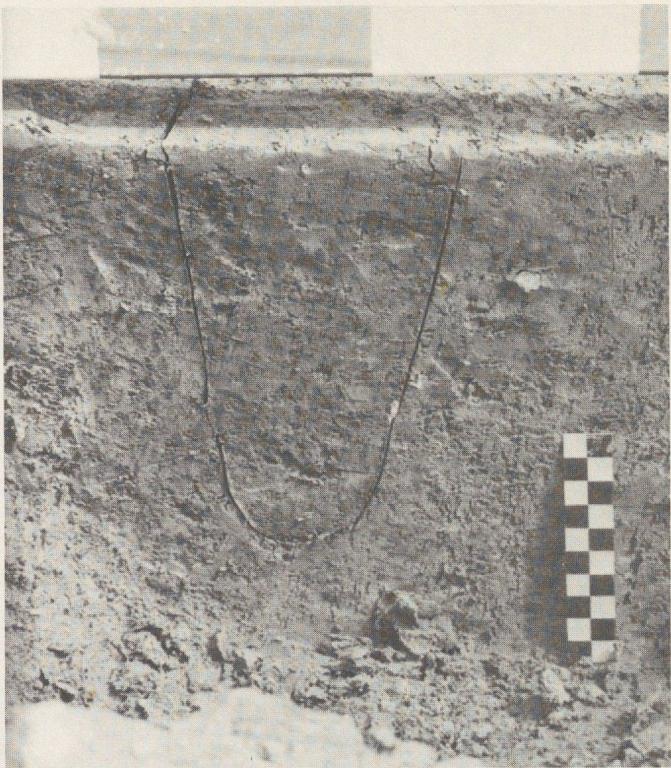


Figure 89

Pieu circulaire du groupe 49 vu en coupe. Le sol décapé ne représente pas le niveau d'ouverture situé 5 à 10 cm au-dessus.

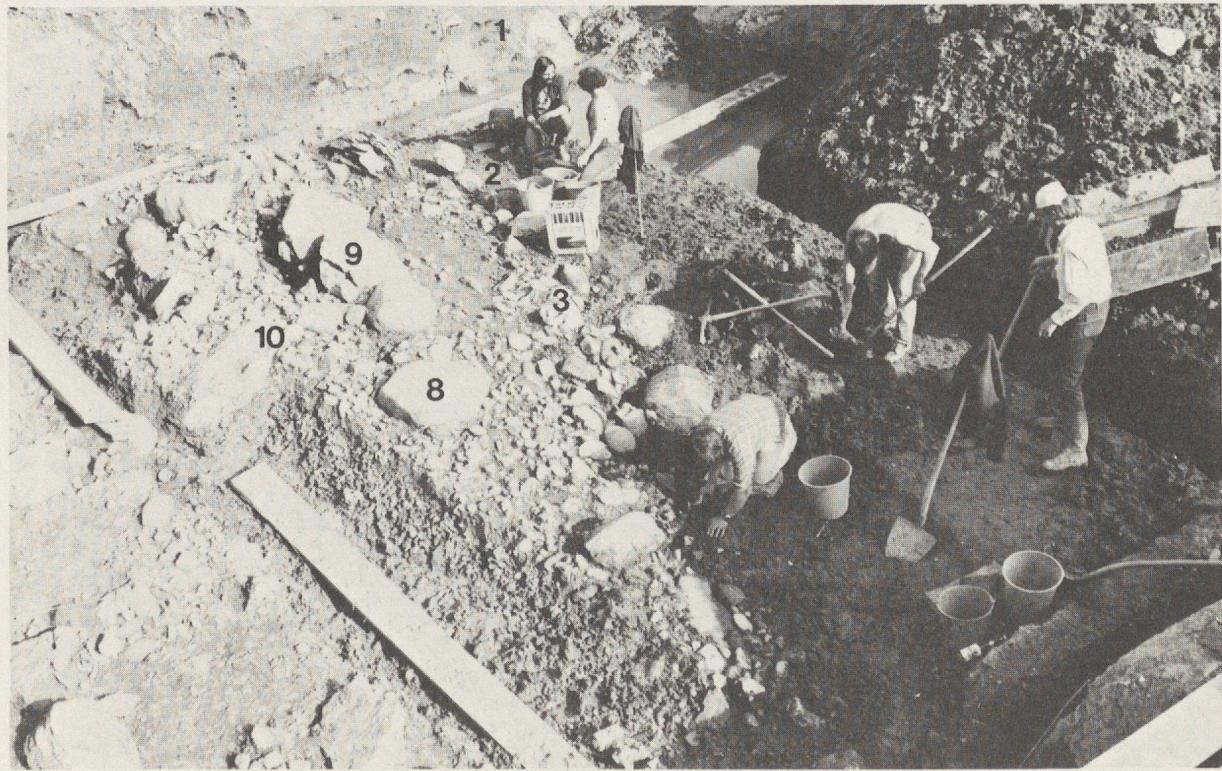


Figure 90

Décapage de la couche 6 dans le thalweg du secteur S32. Au fond, la stratigraphie déjà relevée S5 montre bien le talus de la couche, noirâtre, et le fossé 1 adjacent à un gros bloc morainique. Les chiffres renvoient à la fig. 85 et au texte.



Figure 91

Vue générale du secteur S32 à la fin de la fouille. Au premier plan, le thalweg inondé reconstitue les ruissements primitifs dans le fossé 1, limités à gauche par le talus empierre 4 à 7. Au fond à droite, on distingue le puisard 2 et le barrage 3. Les blocs 9 montrent l'angle sud-ouest du bâtiment 1, dont la sablière de la paroi ouest repose sur la dalle 14. Le bloc à sommet plat 8 résulte d'un aménagement en escalier.

Figure 92

Vue générale de la moitié sud de l'empierrement 6c.





Figure 93

Empierrement 6c en fin de fouille, partie médiane. En bas à droite on distingue l'angle nord-est du bâtiment 2 et le passage est-ouest sans cailloux, dominé en amont par l'empierrement 15-28 et par la paroi ouest du bâtiment 1 reposant sur l'empierrement d'angle 16. A droite, base de la tranchée de sondage S10.

Figure 94

Empierrement 16 du niveau 6c, probablement en relief au-dessus du sol. Des galets de 5 à 10 cm sont entassés soigneusement entre 3 blocs de pendages centripètes. Interprétation hypothétique: solin d'angle formant le soubassement de sablières basses et d'un poteau cornier.



60 cm (fosses nord) et limitées au nord par un dispositif de cailloux et de blocs soigneusement empierrés. Les faces nord des deux plus gros blocs sont en surplomb au-dessus de ces fosses: peut-être s'appuyaient-ils contre de gros poteaux calés dans les fosses? Perpendiculairement à ces blocs se trouve un talus **10** très raide aménagé avec des blocs de 10 à 30 cm et des galets entiers verticaux qui les séparent d'un très gros bloc de schiste feuilleté dont le sommet à plat se trouve à la même altitude que le sommet des 3 blocs. Cette sortie d'escalier domine la dalle plate du passage **8**, et l'on note à mi-distance la présence d'une petite fosse peu profonde. Faut-il y voir un aménagement d'accès, une sorte d'escalier avec poteau de soutien permettant d'accéder au dallage subhorizontal qui recouvre le sol au nord des blocs? Cet empierrement de petits cailloux inférieurs à 15 cm, très serrés, n'a qu'un mètre de largeur, et fait place à une zone vide s'étendant au nord et à l'est des tranchées S10 et S5. On y observe trois nouvelles fosses: **11** est un creux subcirculaire de 30 cm de profondeur rempli de limons noirs homogènes et garni par 4 blocs de granit périphériques à forts pendages centripètes. **12** est une fosse plus profonde (40 cm) et plus grande, au profil régulier arrondi, limitée seulement au sud par des cailloux serrés et par un gros galet entier debout contre le bord. **13**, observée seulement en stratigraphie, montre un profil asymétrique et contient à sa base un bloc de 15 × 30 cm posé à plat. Ces trois fosses sont creusées dans les limons argileux jaunes de la couche 14b et ont donc pu être décapées précisément. Leur alignement est-ouest parallèle à celui des blocs **9** montre une relation possible, mais on ne peut écarter l'hypothèse d'asynchronisme entre elles ou avec les blocs environnants. On remarque encore en observant les courbes de niveau que les aménagements **9** à **13** se situent sur un angle du talus principal, d'axe parallèle au vallon en amont, oblique en aval. Au nord-est la pente se fait plus douce et plus régulière. Au nord de S10, l'empierrement, moins dense et contenant une grande proportion de cailloux inférieurs à 10 cm, est limité par un talus se terminant brusquement par une ligne brisée **14** (deux angles droits probables) formée de galets et de cailloux jointifs souvent de fort pendage, devant laquelle repose un gros bloc parallélépipédique à sommet plat de même altitude que **9** et **10**. A l'ouest de cette ligne se trouve une zone vide subhorizontale de 3 à 4 m² et au nord un talus **15** moins raide mais à densité caillouteuse beaucoup plus forte. Dans le même axe, 1 m plus au nord, le sol est surmonté d'un empierrement **16** subcirculaire, au pourtour duquel on observe 3 blocs, l'un à plat, l'autre de champ, le troisième à 45° centripète, entourant un remplissage de galets éclatés de 5 à 15 cm, entassés sur plusieurs niveaux et très serrés, mais formant un sommet relativement plat, situé à la même altitude que les blocs **9**, **10** et **14** (fig. 94). Ces éléments semblent suffisants pour pouvoir l'interpréter comme soubassement ou assise d'éléments architecturaux en bois permettant à la fois d'isoler et de niveler des sablières basses. Ses grandes dimensions autorisent la pose de plusieurs éléments assemblés ou jointoyés (poteau d'angle en plus des sablières), à l'angle d'une construction par exemple. En effet, 3 m à l'ouest, on observe une des anomalies les plus parlantes de la surface (fig. 95), **17**, 2 bandes de 20 cm de largeur, vides, perpendiculaires, limitées par des cailloux de 5 à 10 cm jointifs très souvent verticaux, formant des

bords rectilignes bien nets. A même distance, 3 m en amont, une rigole perpendiculaire de 150 × 20 cm, remplie de limons noirs et de gros charbons dans l'axe, se termine au nord par une grande dalle calcaire en pente de 45° entourée d'une auréole sableuse. On peut ainsi subodorer l'existence d'une poutre horizontale (solive de plancher à l'intérieur d'un bâtiment ou sablière basse sous un mur de terre ou de bois) reposant sur le socle **16** et calée par les alignements de **17** et par le bloc **18** à son extrémité amont. Une autre anomalie peut se rattacher à cette hypothèse. Un grand bloc **19** posé à plat, entouré d'argile au sud et de graviers au nord présente une paroi est rectiligne verticale à côté de laquelle on trouve un grand galet posé debout avec une face parallèle. 3 blocs alignés jointifs le long de la paroi complètent encore ce dispositif probable de calage horizontal. Symétriquement, on remarque à l'ouest une paire **20** de grandes dalles de fort pendage pouvant avoir servi au calage d'une solive transversale appuyée contre le bloc **19**. Enfin, au centre de toutes ces anomalies, on remarque, à proximité d'une dalle en pente une petite poche de 10 cm de diamètre de limons orangés sableux résultant probablement d'un trou de poteau. Ces anomalies **9** à **21** peuvent être interprétées par une première hypothèse architecturale, le *bâtiment 1*: un cadre trapézoïdal formant une surface de 35 à 40 m² de sablières basses marquerait la base des parois, qui pourraient être montées par des assemblages de poteaux corniers encadrant soit des parois en bois soit des clayonnages garnis de torchis. Ce montage en «ständerbau» est nécessité par la dénivellation importante du sol, les sablières surélevées en aval n'étant semble-t-il pas aptes à supporter un mur fait uniquement de bauge ou d'adobe. Les blocs **9** supporteraient alors la sablière sud agencée avec des poteaux verticaux calés dans les fosses adjacentes. Si elles en sont bien contemporaines, les fosses **11** à **13** pourraient former l'armature d'une paroi interne importante, à moins que la terrasse plate ne forme la base d'un plancher d'un mégaron au bord duquel se ferait l'accès par un escalier aménagé depuis le passage **8**. Le calage de sens nord-sud des alignements **17**, le trou **21** et la fosse **12** pourraient marquer l'emplacement de poteaux faîtiers ou de perches soutenant une faîtière divisant le toit en deux parties égales symétriques. Des solives transversales soutenant un plancher seraient situées en **19-20** et en **21-14**, en divisant alors la surface de base en 3 parties presque égales. Si l'on regarde les coupes, on remarquera bien sûr la différence entre les sablières aval (sud et ouest) horizontales et les sablières amont (nord et est) qui suivent la pente. Le plancher était-il alors divisé en deux parties selon une diagonale vers la courbe 506,80 m (fig. 85 et 86), ou bien reposait-il directement sur le sol dans le quart nord-est correspondant à une zone non empierrée? Ou encore, le sol du bâtiment était-il à cet endroit laissé à découvert, un plancher surélevé au-dessus de l'empierrement qui aurait alors fonction de radier n'existant qu'en aval de la cote 506,80 m?

En aval de ce bâtiment se rencontrent d'autres aménagements intéressants: le passage **8** vient buter contre deux gros blocs **22** plats le séparant d'une autre bande vide de plus d'un mètre de large qui pourrait résulter d'un nouveau passage est-ouest. Ces deux blocs encadrent un fort talus empierré se prolongeant à l'est par une ligne de 4 blocs de 20 à 30 cm et une

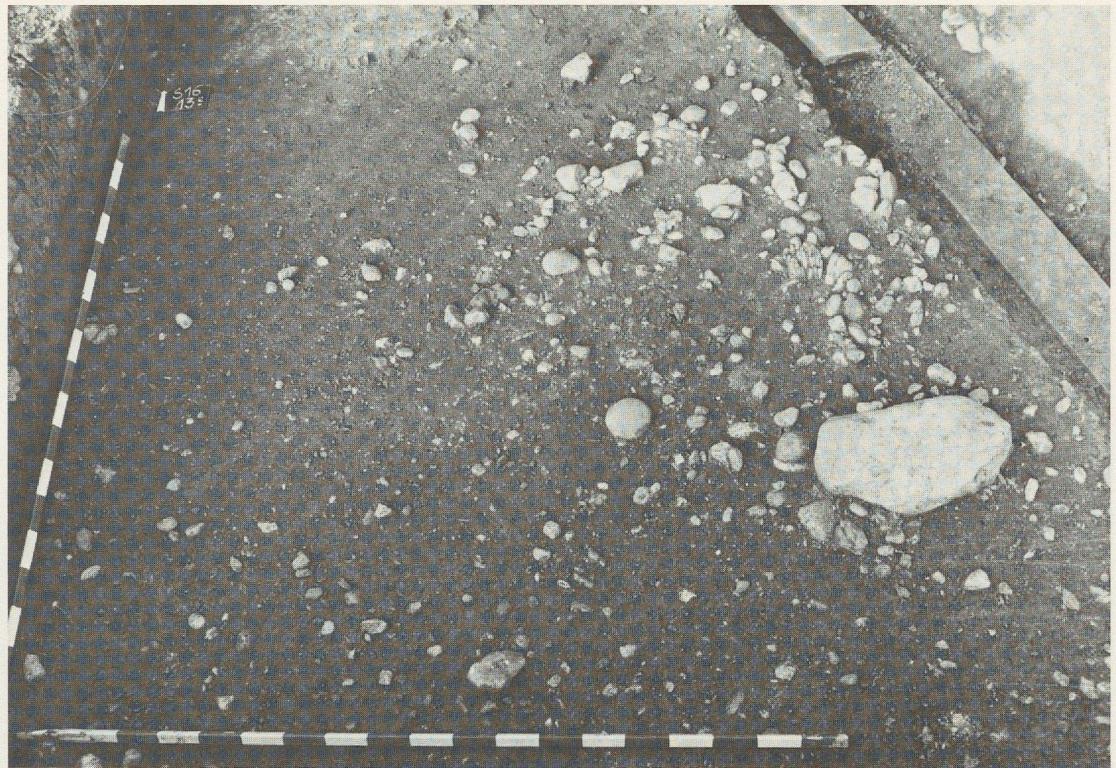


Figure 95

Sondage S16 en fin de fouille sur le niveau 6c. On remarque bien les bandes vides perpendiculaires 17 limitées par des alignements de cailloux verticaux, interprétées comme calage de solives horizontales, et le bloc 34, calé par des galets de 5-10 cm.

Figure 96

Calage de galets sous le bloc 34.



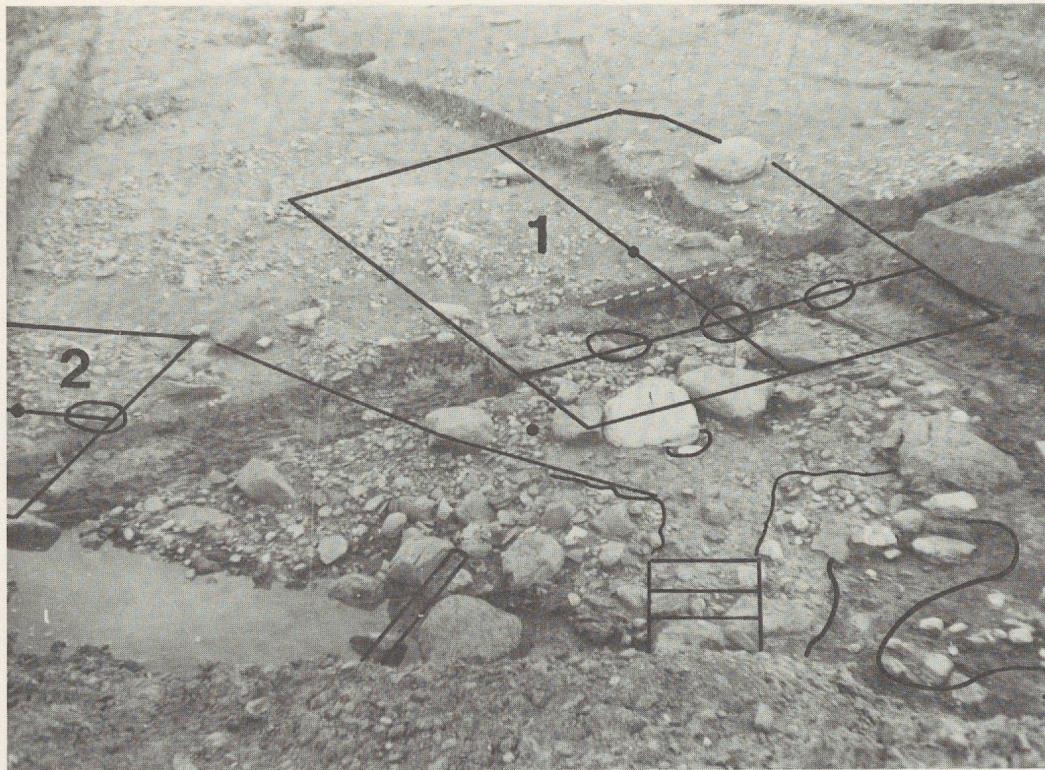


Figure 97

Vue générale de l'empierrement 6c, avec position du bâtiment 1. Le fossé du thalweg est rempli d'eau, comme il devait l'être lors de l'occupation.

Figure 98

Limite nord de l'empierrement 6c et aménagement 6b à l'intérieur du vallon secondaire 6d (terrain plus sombre) en bordure de la couche. Le profil des pieux est observé dans de petites coupes transversales. A gauche, l'empierrement 43 interprété comme solin d'angle.





Figure 99
Sommet de la fosse 45 du niveau 6b lors du premier décapage.

Figure 100
Empierrement 23 et 24 du niveau 6c, soubassement du bâtiment 2.



zone vide horizontale de 2 à 3 m². Une ligne 23 horizontale de 7 blocs (dont 4 de forts pendages) rectiligne vient buter contre le bloc sud de 22 en formant une perpendiculaire à la bordure sud du passage. Elle borde un cercle 24 de blocs à pendages centripètes entourant une petite fosse circulaire, et l'on notera 1 m à l'ouest de là une poche circulaire d'argile de 5 à 10 cm de profondeur pouvant indiquer l'emplacement d'une perche verticale. On remarquera en outre la position particulière du bloc de molasse 25 bordant le fossé 1, d'orientation perpendiculaire à la ligne 23, et possédant un sommet plat à la même altitude que le sol entourant les blocs. L'interprétation de ces éléments aboutit à l'hypothèse du *bâtiment 2*, avec les mêmes principes architecturaux que la première construction: sablière basse formant le soubassement de la paroi ouest posée sur le bloc 25 et calée par les blocs 23, sablière basse de la paroi nord posée à même le sol au-dessus de quelques blocs limitant le passage (l'irrégularité de cette bordure viendrait des dérangements ultérieurs par colluvions), et faîtière marquée par un poteau faîtier assemblé à la sablière ouest et par une grande perche dans l'axe central. La sablière nord aurait au moins 5 m de longueur, car à l'ouest du témoin on observe dans le même alignement une paire de blocs à plat entourés d'argile 26 (la partie sud de la fouille complémentaire en JL/64-65 n'a peut-être pas été décapée assez profondément pour que l'on soit certain que l'empierrement ne se poursuive pas plus en aval). Le bâtiment 2, rectangulaire, à faîtière centrale, mesurerait donc 4 m de large et 5 m de longueur au minimum, soit une surface de plus de 20 m².

Au nord de ce bâtiment on observe 27 un talus de 45° empierré soigneusement avec des blocs de 15-30 cm, dont deux sont verticaux, et des cailloux divers formant un angle droit, ainsi que, au milieu d'un vide d'1 m², la trace d'un pieu subrectangulaire. Ce talus représente la bordure ouest d'un empierrement dense de 95% de cailloux de 5 à 10 cm et dont le sommet forme un dos d'âne perpendiculaire à la pente. Par-dessus l'empierrement on remarque deux lignes parallèles 29 de galets entiers jointifs posés à plat pouvant caler une poutre horizontale, son orientation correspondant au pieu 28. Peu d'éléments semblent s'accorder avec cet aménagement hormis les amas 41, 42 et 43. Plus en aval, la fouille d'une bande de 10 × 4 m montre, en bordure de la couche, un amas 30 formé d'un gros galet entier entouré d'une dizaine de cailloux jointifs. Il limite une zone de 2 m² de densité caillouteuse moyenne, une deuxième anomalie 31 avec 4 blocs de 20 cm entourés de petits cailloux et, au milieu, une grande bande absolument vierge, 1 dalle de 30 sur 30 cm de pendage nord-sud 45°. Ces anomalies limitent une terrasse de pente très douce d'environ 80 m², non fouillée, susceptible d'avoir été aménagée en un ou plusieurs bâtiments de même orientation que le bâtiment 1, donc peut-être contemporains. Nous avons donné la dénomination *bâtiment 3* à ces possibles constructions non fouillées.

Si l'on revient à la surface centrale, on remarque d'une part que plusieurs aménagements traversent des anomalies du bâtiment 1 ou sont en contradiction avec elles, d'autre part que l'empierrement se poursuit plus en amont avec de nouvelles anomalies. Il faut donc imaginer d'autres constructions antérieures ou postérieures au bâtiment 1. On observe ainsi une bande 33 de plus de 9 m de longueur, aux contours

irréguliers, où le terrain contient de nombreux graviers fins épars ou en petites poches serrées, pour laquelle on admet l'hypothèse d'un ruissellement naturel s'exerçant face à la pente à l'extérieur des constructions.

La bordure nord est marquée par une série d'anomalies disjointes alignées sur l'empierrement 16. Un bloc 34 de 30 sur 30 cm est posé à plat par-dessus un calage en cuvette de galets et de cailloux de 5 à 10 cm (fig. 96). 1 m en amont se situe 35, une fosse en cuvette de 15 cm de profondeur, adjacente à 3 blocs jointifs de fort pendage, puis une bande 36 de 8 gros blocs isolés de 20 à 30 cm contrastant avec les m² environnants qui ne contiennent que des cailloux de 5 à 10 cm. Plus au nord, on observe une zone 37, empierrée de manière irrégulière avec des contours peu nets, ainsi qu'une autre zone 38 d'une dizaine de blocs de 10 à 30 cm sans aucun autre caillou. Enfin, l'empierrement général se termine au nord, en bordure du vallon secondaire rempli des limons du niveau 6d, par un alignement 39 de 3 grands blocs entourés de cailloux jointifs et par une bande caillouteuse de 4 × 1 m perpendiculaire à la pente. Un mètre au nord de l'empierrement 16 se trouve une dalle en pente ouest-est et un groupe subcirculaire de 50 cm de diamètre de cailloux jointifs. De même, on trouve au nord de 17 une rigole argileuse de 5 à 10 cm de profondeur et de 7 cm de large formée par deux segments rectilignes. Ces deux aménagements pourraient correspondre soit à un agrandissement au nord du bâtiment 1, soit à des parois internes d'autres constructions. En effet, on pose l'hypothèse d'un *bâtiment 4* rectangulaire de 9 × 5 m (soit une surface minimale de 45 m²) construit à même le sol (aucune trace de sablière horizontale) face à la pente qui est régulière dans cette région, la paroi sud pouvant être calée ou nivelée par les anomalies 16 (en réemploi), 34, 35 et 36, et la paroi nord marquée par la bande caillouteuse et les blocs de 39. Le terrain étant naturellement drainé par le vallon de 6d, on peut imaginer des murs en terre (adobe ou bauge) reposant directement sur le sol même de la couche 14a, un lessivage d'amont en aval de ces murs provoquant ultérieurement d'importantes dégradations dans les éventuels radiers de base, à moins que les cailloux ne proviennent de la dissolution des murs dans lesquels ils étaient pris. Le groupe 38 pourrait être interprété comme soubassement de poteaux faîtiers et des liaisons possibles transversales entre 34, 35 et 39 pourraient peut-être marquer les traces de solives internes ou de cloisons. Tout ceci doit être considéré avec grande prudence, puisque les phénomènes de dégradation semblent être beaucoup plus importants dans cette zone qu'en aval de l'empierrement. L'hypothèse de ruissellements externes dans une ruelle 33 invite à rechercher les traces d'un éventuel *bâtiment 5* plus au sud, tout à fait concevable en imaginant des réutilisations d'anomalies importantes. C'est ainsi qu'une paroi nord serait marquée par la paroi rectiligne verticale du bloc 19 et par les dalles 20. Les bordures 14 et 15 pourraient également être mises en liaison avec un réemploi des blocs et des fosses 9 et 10. On observe en amont une cuvette 40 sans cailloux remplie en son centre de charbons fragmentés et de limons foncés. S'agit-il des restes d'un foyer ou d'un soubassement de pieu central? On peut donc établir l'hypothèse d'un bâtiment rectangulaire de mêmes dimensions (9 × 5 m = 45 m² au minimum)

superposé au bâtiment 1, et réutilisant au sud une partie de son architecture.

Enfin, le vallon secondaire 6d est surmonté d'une série d'anomalies formant le niveau 6b: **41**, **42** et **44** désignent des bandes caillouteuses sises en bordure de la couche. Divergente denses et de contours irréguliers, elles sont séparées par deux bandes vides rectangulaires dont le prolongement théorique entoure d'abord un grand bloc morainique arrondi friable dépassant du sol puis l'empierrement **43**, formé par plusieurs couches de blocs et de cailloux entassés, avec à l'est un vide circulaire de 30 cm de diamètre. Sa morphologie rappelle celle du solin d'angle **16** du bâtiment 1. Plus en amont, la bordure de la couche est marquée non seulement par une succession de groupes de blocs, mais aussi par une série de trous de poteaux très nets: **45** comprend ainsi un pieu circulaire de 20 cm de diamètre montrant en coupe une pointe symétrique, un deuxième pieu circulaire légèrement plus grand entouré de pierres verticales et ayant une base arrondie, ces deux poteaux limitant une fosse remplie de fragments de schistes débités en plaques et de cailloux divers limités à l'est par 3 gros blocs. **46** regroupe deux pieux circulaires de 10 et 15 cm de diamètre adjacents à des blocs de 30 cm, 1 bloc de 60 cm de molasse, 5 blocs isolés et un alignement parallèle à la bordure des 5 blocs et de deux groupes de cailloux jointifs. **47** marque l'angle extrême des aménagements 6b et comprend au nord un cercle de cailloux de 5 à 15 cm, au milieu un amas informe de plus d'un m² de divers cailloux entre 5 et 15 cm, et au sud une série de pieux disposés en arc de cercle; on y observe un circulaire de 20 cm à fond arrondi, un demi-circulaire (pieu fendu en deux?) à base plate accompagné d'une auréole argileuse, 2 petits pieux de 10-12 cm ovalaires, et un pieu en quart de cercle (refendu?) de 15 cm. **48**, contre la bordure sud du vallon, concerne un amas de cailloux serrés contre un galet de 20 cm, voisinant avec un pieu ovalaire de 16 cm. **49** indique à l'est une dalle entourée d'argile grise et 6 pieux centraux, dont, en amont, une paire de pieux à fond plat, l'un demi-circulaire, l'autre arrondi et calé par une pierre verticale, et en aval un alignement perpendiculaire de 4 pierres subcirculaires de faibles dimensions (entre 10 et 15 cm). **50** désigne enfin deux pierres ovalaires de 20 à 30 cm à base plate. L'existence d'autres pieux en aval de la tranchée S5 est possible car le décapage, comme le montrent les courbes 6,60 et 6,80, est descendu trop bas dans 6d. Les autres courbes n'indiquent pas la base de 6d (elles seraient alors beaucoup plus incurvées dans le vallon) mais la base de 6b, au niveau d'ouverture des trous de poteaux. L'irrégularité de certains groupements de pieux fait penser à des aménagements d'enclos. Mais cette hypothèse n'explique pas les vides de plusieurs mètres entre certains pieux, ni les grandes dimensions de pieux entre 20 et 30 cm. On aboutit ainsi à l'hypothèse du *bâtiment 6*, subrectangulaire, de

9 × 5 m (45 m² au minimum) bâti entièrement dans le vallon secondaire, en bordure de la couche, et séparé du bâtiment 4 par une ruelle d'un mètre de large. Cette construction pourrait associer des sablières basses en aval, reposant sur l'assise en empierrement **43** et calées par les cailloux des amas **41**, **42** et **44**, ainsi que des poteaux aux angles et au milieu des façades. Les poteaux centraux semblent former deux lignes parallèles au bâtiment, le séparant alors en 3 nefs (la nef centrale étant plus large), une faîtière pouvant être maintenue en plus par quelques perches centrales (trous de faible diamètre) et par 2 poteaux faîtières au milieu de la paroi est, devant laquelle une abside serait possible. La paroi nord reposerait en partie sur les dalles de bordure ou en partie sur un solin, et pourrait donc comprendre à la fois un mur en terre et des poteaux de soutien, avec ou sans clayonnage. La paroi sud, pour laquelle nous manquons de données, pourrait comprendre une sablière basse permettant de niveler un plancher (les courbes de niveau sont obliques par rapport à l'axe du bâtiment) ou un mur de terre.

On arrive ainsi à une vision hypothétique assez cohérente de la surface, avec 3 bâtiments de même dimension et de même orientation séparés par 2 ruelles face à la pente, ce qui permettrait d'établir un lien de contemporanéité entre ces 3 constructions. Il nous semble plus probable qu'elles soient postérieures aux bâtiments 1 et 2, cet agrandissement ayant été nécessaire par le comblement partiel du vallon ou par d'autres contraintes d'ordre social. L'association de techniques de construction différentes dans le même bâtiment n'aurait rien d'étonnant car elle résulterait de l'adaptation aux conditions topographiques particulières (ruptures de pente et changements d'orientation du talus) et à la nature variable des sols, plus ou moins durs, plus ou moins humides et plus ou moins bien drainés naturellement. Le mobilier archéologique est très pauvre: 4 tessons autour et dans l'empierrement **16**, et une dizaine d'autres, très fragmentés, dans le talus empierre **7**. Les charbons sont également fort rares. Le manque de temps nous a empêché de les prélever systématiquement là où ils sont en relation directe avec les anomalies.

Signalons pour terminer qu'au cours de l'analyse plusieurs autres hypothèses interprétatives de construction ont été avancées, notamment en imaginant des bâtiments de plus grandes dimensions (80 à 120 m²). Par exemple, on pourrait considérer les groupes **4** à **7** comme fondements d'une construction surélevée venant au nord jusqu'en bordure des empierrements **15** et **28**, ou aussi interpréter **16** et **17** comme bordure sud d'un bâtiment, en les mettant en relation avec **43** et la bordure nord de **29**, etc., mais ces hypothèses contradictoires n'arrivent pas à expliquer l'ensemble des anomalies, comme le font celles que nous proposons.

